

Le Conseil d'éthique de la statistique publique suisse Der Ethikrat der öffentlichen Statistik der Schweiz Consiglio etico di statistica pubblica svizzera Swiss Ethics Council for Official Statistics

Le président Der Präsident Il presidente President

Rapport annuel du Conseil d'éthique 2021

1. Introduction

En l'absence d'Assemblée générale de la SSS-O en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, le Conseil d'éthique a publié un rapport intermédiaire sur l'année civile 2020 à la fin de l'année. Le présent rapport s'inscrit dans cette continuité et couvre les huit mois jusqu'à l'Assemblée générale du 7 septembre 2021 à Lugano.

Au cours de cette période, le Conseil d'éthique a tenu trois réunions ordinaires (9 mars, 22 juin, 17 août). En outre, une réunion extraordinaire a eu lieu le 29 janvier pour la requête du canton de Neuchâtel. Pour la première fois depuis février 2020, la réunion d'août 2021 a pu se tenir à nouveau en présentiel ; toutes les autres étaient des séances en ligne en raison du coronavirus.

2. Membres

Il n'y a pas eu de changement, le Conseil d'éthique est composé comme suit :

Président : Peter Laube, Bâle

CORSTAT: Alexandre Oettli, Statistique Vaud

Martina Tresch, Office de l'économie du canton de Schwyz

Statistiques fédérales : Marc Gindraux, Office fédéral de la statistique

Jean-Pierre Renfer, Office fédéral de la statistique Markus Wüest, Office fédéral de l'environnement Vacant, profil d'exigences en cours de clarification

Expert : Vacant, profil d'exigences en cours de clarification Secrétariat : Stéphane Maillard, Office fédéral de la statistique

3. Requêtes au Conseil d'éthique

Outre les demandes de moindre importance qui ont pu être traitées dans le cadre d'un échange avec les personnes concernées, le Conseil d'éthique a dû faire face à une demande assez exigeante du canton de Neuchâtel concernant les statistiques de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Ces statistiques montrent une charge fiscale relativement élevée dans le canton de Neuchâtel pour les années fiscales 2018 et 2019. En comparaison avec d'autres cantons, les réformes de l'impôt sur le revenu précédemment mises en œuvre à Neuchâtel pour réduire la charge des contribuables n'ont guère eu d'effet. Des commentaires négatifs, principalement dans les médias romands, en ont résulté. Le canton de Neuchâtel a ensuite mis en question la méthodologie utilisée par l'AFC. Il a notamment critiqué la non-prise en compte de certaines catégories de déductions fiscales, qui peuvent varier fortement d'un canton à l'autre. La question a été renvoyée au Conseil d'éthique pour clarification.



Après une étude approfondie, le Conseil d'éthique est arrivé à la conclusion que, dans certains cas, l'AFC modélise avec une base de données uniforme afin de pouvoir représenter de manière comparable la situation fiscale de tous les cantons dans la statistique de la charge fiscale. Ce faisant, le simulateur fiscal de l'AFC, accessible au public, tient compte de toutes les déductions fiscales légales qui peuvent être effectuées sans justification des coûts. Ainsi, toutes les particularités cantonales ne sont pas prises en compte dans le calcul. Toutefois, celles-ci peuvent être saisies dans un autre module du même simulateur pour déterminer la charge fiscale individuelle. Des comparaisons ciblées de la charge ainsi calculée avec d'autres constellations telles que la commune, l'année fiscale ou la structure du ménage sont facilement réalisables.

Le Conseil d'éthique a approuvé la méthodologie et la procédure de l'AFC ; aucun principe de la Charte n'a été violé. Il a recommandé à l'AFC d'améliorer les méta-informations, ce qui a été largement mis en œuvre en juillet 2021 avec la publication pour l'année fiscale 2020.

Par la suite, à la demande de l'OFS et de la CORSTAT, le Conseil d'éthique va revoir ses recommandations de 2014 relatives à la mise en œuvre des éléments « simultanéité » et « possibilité d'informer préalablement ». Dans quelle mesure les spécifications faites à l'époque correspondent-elles encore au paysage médiatique actuel, aux besoins des parties prenantes, à la pratique des offices statistiques, etc. ? Il convient également d'examiner la question de savoir jusqu'où le Conseil d'éthique doit aller dans ses recommandations quant à la mise en œuvre opérationnelle des principes de la Charte.

4. Priorités du Conseil d'éthique 2020 - 2023 et tâches actuelles

Un regard sur la liste des priorités (<u>Priorités</u>) ainsi que sur le plan de mise en œuvre (<u>Plan de mise en œuvre</u>) montre clairement que certaines activités ont dû être reportées ou abordées plus lentement en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit avant tout de l'entretien du réseau, par exemple par la participation à des événements, par des échanges avec les offices statistiques, avec les comités statistiques et, de manière générale, avec les parties intéressées. Lorsque la pandémie se résorbera, les possibilités dans ce domaine seront à nouveau utilisées. Les intenses discussions sur les questions d'éthique des données en lien avec l'élargissement des tâches de la statistique publique, qui touche dans un premier temps l'OFS, se sont poursuivies. Les activités les plus importantes du Conseil d'éthique au cours de l'année sous revue sont brièvement décrites cidessous.

4.1 Questions d'éthique des données dans le cadre de l'élargissement prochain des tâches de la statistique publique

Sur la base du document de l'année dernière "Questions d'éthique relatives aux données dans le domaine de la statistique", les questions relatives à la transformation numérique du point de vue des codes de bonnes pratiques sont actuellement discutées dans le cadre d'une procédure itérative, principalement avec l'OFS. Par exemple, le Conseil d'éthique a cherché à savoir si les Principes fondamentaux de la statistique officielle, le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne ou la Charte prévoient des restrictions quant à l'utilisation de nouvelles sources de données et de big data par la statistique publique. À la suite de diverses publications, et



notamment d'une publication connexe dans le Statistical Journal of the IAOS 37 (2021) sur le thème "Mapping the UN Fundamental Principles of Official Statistics against new and big data sources", il conclut que, du point de vue des trois codes de bonnes pratiques, il n'y a aucune restriction à l'utilisation d'une quelconque source de données.

Au contraire, la statistique publique est amenée à utiliser les nouvelles sources de données afin de remplir son mandat fondamental, à savoir répondre à la demande d'informations statistiquement pertinentes dans l'intérêt de la société. Dans les Principes fondamentaux ainsi que dans la version révisée du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, il est fait explicitement référence à la diversité des sources de données. Il n'y a pas une telle référence dans la Charte, mais aucune restriction à cet égard n'y figure. Un ajustement en ce sens devra être envisagé lors de la prochaine révision de la Charte.

Le traitement de nouvelles sources de données volumineuses pose des défis à des niveaux très divers. Il s'agit notamment de questions de méthodologie, de qualité, de préservation du secret statistique, d'indépendance des offices statistiques par rapport aux fournisseurs de données privés, etc. Autant de questions qui occuperont le Conseil d'éthique probablement encore longtemps tant du point de vue de l'éthique des données que de l'éthique professionnelle, en relation avec les nouveaux départements crées à l'OFS (Interopérabilité et registres IOR, Science des données et méthodes statistiques DSSM).

4.2 Rôle du Conseil d'éthique

Il est important pour le Conseil d'éthique de participer au processus en cours et de s'interroger sur les principes de la Charte et sur son rôle dans la clarification des questions éthiques qui se posent au fur et à mesure. Outre sa mission fondamentale – mise en œuvre et diffusion de la Charte, traitement des dossiers, publication de recommandations ainsi que son rôle de médiateur – de nouveaux champs d'activité intéressants s'ouvrent au Conseil d'éthique en raison de l'extension des tâches de la statistique publique. Les directives éthiques existantes doivent être examinées et, si nécessaire, élargies ou complétées par de nouvelles directives sur l'éthique des données. En raison de l'élargissement des tâches du Conseil d'éthique, d'autres projets tels que l'ancrage institutionnel du Conseil sont actuellement reléqués au second plan.

4.3 Projet EVALCHARTA

Le projet Evalcharta consiste en un échange institutionnalisé de bonnes pratiques sur les principes de la Charte une fois par an sur une base volontaire. L'OFS et les membres de la CORSTAT sont impliqués. Le président du Conseil d'éthique est actif dans le groupe de travail préparatoire et participe à l'atelier d'une journée. L'atelier qui a été annulé en 2020 en raison du Covid a été rattrapé cette année sous la forme d'un webinaire d'une demi-journée sur le principe 4 « Transparence ». Outre les questions actuelles, le Conseil d'éthique souhaite identifier à un stade précoce les nouveaux défis qui pourraient découler de l'élargissement des tâches de la statistique publique, en vue d'une révision de la Charte. À cet égard, l'importance croissante des méta-informations – spécifiques à l'utilisateur respectivement au produit – a été exprimée lors du webinaire. En outre, on peut noter une certaine « convergence » des deux domaines de la Charte « 1 Information du public » et « 5 Qualité » grâce à l'intégration des bases de métadonnées dans le processus de production.



4.4 L'évaluation de la Charta

Comme indiqué dans le rapport annuel 2020, l'évaluation de la Charte, dont la dernière révision remonte à 2012, est actuellement en suspens. Cela ouvre la possibilité de prendre en compte et de mettre en œuvre les conclusions du processus d'élargissement des tâches de la statistique publique en cours. Les détails de la procédure sont à discuter avec les commanditaires (OFS et CORSTAT).

4.5 Journées de la statistique et autres événements

Après que les échanges du premier semestre se soient limités en raison de la pandémie de coronavirus à des téléconférences, principalement avec l'OFS et la CORSTAT, le président du Conseil d'éthique a participé à la manifestation « Dialogue des données Vol. I : Les données, matière première du savoir » à Bâle en août. La participation à d'autres événements est prévue, comme la table ronde dans le cadre des Journées suisses de la statistique sur le thème de l'éthique des données et une réunion du Comité de la SSS.

PL / 31.08.2021